

DEPARTEMENT DE LA VIENNE ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL DU 19 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages. Mairie de Thuré.

Date de la convocation: 12/12/2022

Etaient présents: Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Laurent ROBIN, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, Marie-Claude DEPONT, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

Etaient représentés: Carole DEHEUNYNCK (pouvoir à Paulette POUPIN), Frédéric FAGES (pouvoir à Bertrand FRAPPE), Carl HOLGADO-ROTAMERO (pouvoir à Céline COUÏC), Patrick LEDOUX (pouvoir à André GUIGNARD), Nicolas MOINE (pouvoir à Dominique CHAINE).

Etaient absents et non représentés : Marie-Paule TIFFAULT.

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT.

2022-67- CONVENTION MUTUELLE COMMUNALE SOLIDAIRE.

Mme POUPIN et M. GENDARME travaillent depuis plusieurs mois afin de proposer aux administrés de la commune une offre de mutuelle communale solidaire.

En effet, il a été constaté que certaines familles délaissent leur mutuelle santé en raison d'une baisse de leur pouvoir d'achat.

La commune de Thuré peut signer une convention avec un prestataire afin que celui-ci propose des tarifs attractifs dans le cadre d'une offre mutualisée.

Après signature de ladite convention, l'assureur s'engage à proposer des formules adaptées avec des modules différenciés.

M. le maire propose au conseil municipal de signer la proposition « Assurance Santé de pour votre commune » avec l'assureur AXA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'offre « Assurance Santé pour votre commune ».

AR Prefecture

| Votants | 22 |
|------------|-----|
| Pour | 21 |
| Contre | 1 . |
| Abstention | 0 |

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal de Thuré Fait à Thuré le 2 0 DEC. 2022

Le Maire Dominique CHAINE

N 086-218602720-20221219-2022_67-DE Recumariages 1 Marie de Thure Publié le 20/12/2022